Montpellier, le 14 octobre 2016

se-unsa.org

À Monsieur L'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Objet : Demande d'une audience sur la gestion des intempéries

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Les évènements climatiques qui ont touché le département de l'Hérault ces dernières 48 heures ont une fois de plus montré la vulnérabilité de notre système et la nécessité de mettre en place un « protocole intempéries ». Communication par SMS, informations alambiquées sinon contradictoires, difficulté d'identification du canal principal de communication, initiatives locales…

Aucune victime n'est à déplorer, et cela tient en grande partie au professionnalisme, au sang-froid et au sens des responsabilités dont les directrices, les directeurs et les enseignants des écoles, collèges et lycées ont su faire preuve.

Après la gestion de la crise vient le temps des constats et de l'analyse. C'est la raison pour laquelle, le SE-Unsa 34 sollicite en urgence une audience afin d'échanger sur les procédures utilisées ou à mettre en place et ce dans l'optique d'un groupe de travail académique demandé par l'UNSA Education auprès de Mme le Recteur.

Le SE-Unsa 34 se tient à votre disposition afin que cette audience puisse se dérouler dans les plus brefs délais.

Sûr de l'intérêt que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en mon profond attachement au service public d'éducation.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34

Syndicat des Enseignants UNSA – 474, allée Henri II de Montmorency – 34000 MONTPELLIER
Tél : 04 67 64 54 47 – mél : 34@se-unsa.org